

SÉANCE DU MERCREDI 21 JUIN 2017

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Frédéric Lovis (PCSI), président

Scrutateurs : Nicolas Maître (PS) et David Balmer (PLR)

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement

Excusés : Josiane Daepf (PS), Vincent Eschmann (PDC), Yves Gigon (PDC), Quentin Haas (PCSI), Murielle Macchi-Berdat (PS), Didier Spies (UDC) et Bernard Varin (PDC)

Suppléants : Valérie Bourquin (PS), Anne-Lise Chapatte (PDC), Josiane Sudan (PDC), Philippe Eggerswyler (PCSI), Fabrice Macquat (PS), Jean Leuenberger (UDC) et Jacques-André Aubry (PDC)

(La séance est ouverte à 8h30 en présence de 60 députés et des observateurs de Moutier et de Sorvilier.)

1. Communications**2. Questions orales**

- Jean Leuenberger (UDC) : Menaces terroristes par des exilés du djihad (satisfait)
- Vincent Hennin (PCSI) : Négociations avec La Poste et modifications légales en cours au niveau fédéral (satisfait)
- Erica Hennequin (VERTS) : Démantèlement du service public par La Poste (satisfaite)
- Anne Froidevaux (PDC) : Après le vote de Moutier, actions du Gouvernement en perspective des votes de Belprahon et de Sorvilier (satisfaite)
- Katia Lehmann (PS) : Suppression de cours spécifiques en lieu et place de la suppression d'une classe (partiellement satisfaite)
- Alain Lachat (PLR) : Normes de revêtement antiglisse pour les couvercles et regards des réseaux souterrains (satisfait)
- Damien Lachat (UDC) : Projet d'étude pour la réorganisation des prisons : maintien d'un chargé de projet ? (partiellement satisfait)
- Ivan Godat (VERTS) : S'affranchir de BKW pour la fourniture de courant électrique (satisfait)
- Raoul Jaeggi (PDC) : Contrôle du respect des règles des marchés publics pour les travaux subventionnés par l'Etat (satisfait)
- Nicolas Maître (PS) : Réunion du comité de pilotage sur le déploiement du haut débit ? (partiellement satisfait)
- Pierre Parietti (PLR) : Projets de construction d'établissements pour personnes âgées et soutien du Canton (satisfait)
- Michel Choffat (PDC) : Entretiens de développement et d'évaluation dans l'enseignement (partiellement satisfait)
- Pauline Queloz (PDC) : Entretien de routes communales par le Canton : aussi pour Saulcy-Saint-Brais ? (satisfaite)

Département des finances

3. Arrêté portant approbation de la fusion entre les communes mixtes de Haute-Ajoie et de Rocourt

L'entrée en matière n'est pas combattue.
Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 55 députés.

4. Arrêté portant approbation de la fusion entre la commune mixte de Val Terbi et la commune municipale de Corban

L'entrée en matière n'est pas combattue.
Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 56 députés.

5. Modification de la loi concernant la circonscription de la République et Canton du Jura en trois districts (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.
Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est acceptée par 55 députés.

6. Arrêté approuvant les comptes de la République et Canton du Jura pour l'exercice 2016

L'entrée en matière n'est pas combattue.
Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 58 députés.

7. Rapport 2016 du Contrôle des finances

Au vote, le rapport est accepté par 58 députés.

Le Parlement accueille officiellement les autorités communales de Moutier suite au vote du 18 juin 2017 des citoyens de Moutier en faveur du rattachement de la ville au canton du Jura.

Les procès-verbaux nos 28 et 29 sont acceptés tacitement.

La séance est levée à 11.50 heures.

Delémont, le 22 juin 2017

Le président :
Frédéric Lovis



Le secrétaire :
Jean-Baptiste Maître

